



## CRS : LISTE DES JURIDICTIONS SOUMISES A DECLARATION ET LISTE DES JURIDICTIONS PARTICIPANTES

Cette note a pour but de présenter les juridictions participantes au CRS et la liste des juridictions soumises à déclaration pour l'année civile 2021.

Ceci afin de permettre aux Institutions financières belges devant déclarer les renseignements pertinents au SPF Finances, d'une part, de réaliser leurs obligations en matière de diligence raisonnable et d'autre part, d'effectuer leur déclaration au SPF Finances.

Les institutions financières belges déclarantes effectueront leur déclaration dans le cadre du Common Reporting standard pour l'année civile 2021 au plus tard le 30 juin 2022.

### JURIDICTIONS PARTICIPANTES

Les pays suivants sont considérés comme des juridictions participantes conformément à l'annexe I, section D, point 6 de la loi du 16 décembre 2015:

Afrique du Sud	Croatie	Islande	Panama
Albanie	Curaçao	Israël	Pays-Bas
Allemagne	Danemark	Italie	Pérou
Andorre	Dominique	Japon	Pologne
Anguilla	Emirats Arabes unis	Jersey	Portugal
Antigua et-Barbuda	Equateur	Kazakhstan	Qatar
Arabie Saoudite	Espagne	Koweït	République slovaque
Argentine	Estonie	Lettonie	République tchèque
Aruba	Finlande	Liban	Roumanie
Australie	France	Liechtenstein	Royaume-Uni
Autriche	Ghana	Lituanie	Russie
Azerbaïdjan	Gibraltar	Luxembourg	Saint-Barthélémy
Bahamas	Grèce	Macao	Saint-Christophe-et-Nièves
Bahreïn	Grenade	Malaisie	Sainte-Lucie
Barbade	Groenland	Maldives	Saint-Marin
Belize	Guernesey	Malte	Saint-Martin
Bermudes	Hong Kong	Maurice	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Bonaire, Saint Eustache et Saba	Hongrie	Mexique	Samoa
Brésil	Île de Man	Monaco	Seychelles

Brunei Darussalam	Îles Caïmans	Montserrat	Singapour
Bulgarie	Îles Cook	Nauru	Slovénie
Canada	Îles Féroé	Nigeria	Suède
Chili	Îles Marschall	Niue	Suisse
Chine	Îles Turques-et-Caïques	Norvège	Trinidad et Tobago
Chypre	Îles Vierges britanniques	Nouvelle-Calédonie <sup>1</sup>	Turquie
Colombie	Inde	Nouvelle-Zélande	Uruguay
Corée du Sud	Indonésie	Oman	Vanuatu
Costa Rica	Irlande	Pakistan	

Une partie du processus d'identification consiste, pour les institutions financières, à déterminer les bénéficiaires effectifs finaux dans les cas où une entité-titulaire de compte est une entité d'investissement visée à l'annexe I, section A, point 10, sous b, de la loi du 16 décembre 2015, qui n'est pas établie dans une juridiction participante.

Cela signifie que les institutions financières sont tenues d'examiner les bénéficiaires effectifs finaux d'une entité d'investissement établie à l'extérieur des juridictions participantes détenant un compte financier. Si ce bénéficiaire effectif final a sa résidence fiscale dans une juridiction soumise à déclaration (voir le point 2 de la présente note), ce compte sera soumis à déclaration.

De cette manière, les pays concernés reçoivent tout de même des informations sur les parties prenantes ultimes, même si le pays dans lequel l'entité d'investissement est établie, ne participe pas au CRS.

<sup>1</sup> La Nouvelle- Calédonie a opté pour un statut non-réciproque. Cela signifie que cette juridiction envoie des informations CRS à la Belgique mais ne souhaite pas en recevoir.

## JURIDICTIONS SOUMISES A DECLARATION (ANNEE CIVILE 2021)

La liste des juridictions soumises à déclaration pour l'année civile 2021 se compose des :

- Etats membres de l'Union européenne<sup>2</sup>
- 5 pays européens non membres l'Union pour lesquels le Conseil a conclu des accords en matière de fiscalité sur l'épargne<sup>3</sup>
- Autres juridictions soumises à déclaration<sup>4</sup>

Afrique du Sud	Ghana	Nigeria
Albanie	Gibraltar	Niue
Allemagne	Grèce	Norvège
Andorre	Grenade	Nouvelle-Zélande
Antigua et-Barbuda	Groenland	Oman
Arabie Saoudite	Guernesey	Pakistan
Argentine	Hong Kong	Panama
Aruba	Hongrie	Pays-Bas
Australie	Ile de Man	Pérou
Autriche	Îles Cook	Pologne
Azerbaïdjan	Îles Féroé	Portugal
Barbade	Inde	République tchèque
Belize	Indonésie	République slovaque
Bonaire, Saint Eustache et Saba	Irlande	Roumanie
Brésil	Islande	Royaume-Uni
Brunei Darussalam	Israël	Russie
Bulgarie	Italie	Saint Christophe-et-Nièves
Canada	Japon	Saint Marin
Chili	Jersey	Saint-Barthélemy
Chine	Kazakhstan	Sainte-Lucie
Chypre	Lettonie	Saint-Martin
Colombie	Liban	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Corée du Sud	Liechtenstein	Samoa
Costa Rica	Lituanie	Seychelles
Croatie	Luxembourg	Singapour
Curaçao	Macao	Slovénie
Danemark	Malaisie	Suède
Dominique	Maldives	Suisse

<sup>2</sup> Conformément à la loi du 16/12/2015 réglant la communication des renseignements relatifs aux comptes financiers, par les institutions financières belges et le SPF Finances, dans le cadre d'un échange automatique de renseignements au niveau international et à des fins fiscales.

<sup>3</sup> Décisions du Conseil Européen, directement applicables par les Etats membres.

<sup>4</sup> Arrêté royal du 2 juin 2020 modifiant l'arrêté royal du 14 juin 2017 établissant la liste des autres juridictions soumises à déclaration et la liste des juridictions partenaires, aux fins d'application de la loi du 16 décembre 2015 réglant la communication des renseignements relatifs aux comptes financiers, par les institutions financières belges et le SPF Finances, dans le cadre d'un échange automatique de renseignements au niveau international et à des fins fiscales.

Equateur	Malte	Turquie
Espagne	Maurice	Uruguay
Estonie	Mexique	Vanuatu
Finlande	Monaco	
France	Montserrat	

Les juridictions qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus (qui ne sont donc pas soumises à déclaration pour l'année civile 2021) mais qui figurent dans le tableau des juridictions participantes sont celles qui ont opté pour la non-réciprocité<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Cela signifie que ces juridictions envoient des informations CRS à la Belgique mais ne souhaitent pas en recevoir.

## ANNEXE : CRS : PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER – CODES PAYS

Pour les pays et territoires d'outre-mer suivants, vous trouverez ci-dessous le Code pays devant être utilisé pour déclarer les informations pertinentes au SPF Finances :

Pays/Territoires d'outre-mer	Code pays
Guadeloupe	FR
Guinée française	FR
Martinique	FR
Réunion	FR
Saint-Martin	FR
Mayotte	FR
Saint-Barthélemy	BL
Nouvelle-Calédonie	NC
Bonaire	BQ
Sint Eustatius	BQ
Saba	BQ
Aruba	AW
Curaçao	CW
Sint-Maarten	SX
Iles Canaries	ES
Açores	PT
Madère	PT
Aland Islands	FI